

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19834 - 76ÈME ANNÉE

La candidate aux régionales en visite à la Petite-Ile

Serge Hoareau soutient Ericka Bareigts

Ericka Bareigts était hier en visite à la Petite-Ile où elle a reçu un nouveau soutien, celui de Serge Hoareau, maire de la commune et président de l'Association des maires de La Réunion.

« Si je suis à ses côtés et que je visite avec elle plusieurs endroits de la commune, c'est un signe fort que j'adresse en direction de différentes personnes qui soutiennent Ericka Bareigts ; oui je suis à ses côtés », c'est en ces termes que Serge Hoareau, maire de la Petite-Ile et président de l'Association des maires de La Réunion a annoncé son soutien à la candidature d'Ericka Bareigts à la présidence de la Région Réunion lors d'une visite de la candidate hier dans sa commune.

La visite d'Ericka Bareigts à la Petite-Ile a commencé par la présentation du projet de bassins naturels à Grande Anse. « Ce sera une offre touristique et éducative majeure qui complétera les offres d'altitude de la commune. C'est ce modèle de tourisme vert et bleu, basé sur l'authenticité et notre culture que je défends pour La Réunion », explique la candidate aux régionales soutenue par le PCR.

Elle s'est ensuite rendue dans un atelier de production de palettes destinées à l'export. 3000 tonnes sont exportées chaque année. « Aujourd'hui, des personnes éloignées du travail sont ouvriers polyvalents de menuiserie. C'est une fierté que je retrouve ici, aussi dans le sud. Je rencontre une belle équipe, motivée qui redonne une



seconde vie au bois de Cryptoméria, fourni par l'ONF », a souligné Ericka Bareigts.

Puis la visite s'est poursuivie par une rencontre avec des agriculteurs des Hauts. « Dans la situation actuelle qui est difficile, ces chefs d'entreprises doivent être soutenus. Ils sont aussi bien souvent dans le secteur du tourisme rural et sont aujourd'hui doublement pénalisés. Nous devons être à

leurs côtés car sans agriculteurs, sans tourisme, nous ne pourrions pas avancer », a-t-elle expliqué.

Avant de quitter la Petite Ile, Ericka Bareigts était invitée à échanger avec des femmes qui ont créé un atelier de tressage du bambou pour réaliser des paniers notamment.

COVID-19 : 47.740 motifs impérieux pour venir à La Réunion ou aller en France en deux mois

L'obligation d'un motif impérieux pour venir à La Réunion depuis la France ou pour s'y rendre a freiné un trafic qui était supérieur à 100.000 passagers au mois de janvier. Ce sont tout de même 47.740 autorisations qui ont été accordées en deux mois pour voyager entre un pays qui compte plus de 100.000 morts du coronavirus et La Réunion. Compte tenu de l'impossibilité de faire respecter une quarantaine stricte à l'arrivée à La Réunion, et de l'impossible fiabilité à 100 % des tests réalisés avant l'embarquement, les motifs impérieux ne permettent pas de couper le pont aérien offert au virus pour aggraver la situation sanitaire de La Réunion.

L'aéroport Roland-Garros a publié ses chiffres de fréquentation du premier trimestre 2021. Ces données montrent une baisse globale de 65 %. Elles montrent que les vols en provenance de Maurice et de Madagascar ont concerné un peu plus de 1100 passagers en trois mois tandis que le trafic entre la France et La Réunion s'élevait à 151.000 passagers et celui entre Mayotte et La Réunion était de moins de 22.000 passagers.

En s'appuyant sur les données du communiqué de l'aéroport en date du 1er mars dernier, il est possible de déterminer le nombre de « motifs impérieux » qui ont été validés afin de permettre à des passagers de se rendre à La Réunion ou de la quitter.

Pour le seul mois de janvier, voici quels étaient les chiffres :

Trafic passagers Janvier 2021

La Réunion-France et France La Réunion :

103.508 passagers

La Réunion-Mayotte et Mayotte-La Réunion :

15.418 passagers

La Réunion-Maurice et Maurice-La Réunion :

284 passagers

La Réunion-Madagascar et Madagascar-La Réunion :

279 passagers

Depuis la fin du mois de janvier, un « motif impérieux » est nécessaire pour entrer et sortir de La Réunion afin d'aller ou de revenir de la France ou de Mayotte. Sur la base des chiffres communiqués pour le 1er trimestre 2021, il est donc possible d'en déduire le trafic observé pour les mois de février et de mars :

Trafic passagers Février-Mars 2021

La Réunion-France et France La Réunion :

47.740 passagers

La Réunion-Mayotte et Mayotte-La Réunion :

6.379 passagers

La Réunion-Maurice et Maurice-La Réunion :

287 passagers

La Réunion-Madagascar et Madagascar-La Réunion :

313 passagers

La question des motifs impérieux fait l'objet d'un débat car ils constituent une mesure restrictive de liberté. L'objectif est de limiter la circulation des personnes et donc du coronavirus et de ses variants qui ont été importés à La Réunion par des passagers.

Pas de quarantaine sous surveillance

Ces chiffres montrent malgré tout que ce sont plus de 45.000 personnes qui ont été autorisées à aller en France ou à venir à La Réunion depuis ce pays sur la base d'un « motif impérieux » en deux mois. C'est un nombre considérable quand on le compare à celui du trafic entre La Réunion et ses deux plus proches voisins, Maurice et Madagascar. Les autorités de ces pays maintiennent la fermeture de leurs frontières et n'autorisent que des vols de rapatriement. Compte tenu de la situation sanitaire à La Réunion et à Mayotte, cette décision est bien compréhensible.

L'obligation d'un motif impérieux pour venir à La Réunion depuis la France ou pour s'y rendre a freiné un trafic qui était supérieur à 100.000 passagers au mois de janvier. Ce sont tout de même 47.740 autorisations qui ont été accordées pour voyager entre un pays qui compte plus de 100.000 morts du coronavirus et La Réunion. Compte tenu de l'impossibilité de faire respecter une quarantaine stricte à l'arrivée à La Réunion, et de l'impossible fiabilité à 100 % des tests réalisés avant l'embarquement, les motifs impérieux ne permettent pas de couper le pont aérien offerts au virus pour aggraver la situation sanitaire de La Réunion.

M.M.

Edito

Les changements climatiques vont mettre en danger la sécurité alimentaire mondiale

La France a connu lors de la première quinzaine d'avril la plus grande catastrophe agromonomique de ce début de XXI^e siècle, a déclaré le ministre de l'Agriculture Julien Denormandie. Un épisode de grêle et des gelées ont conduit à 500 millions de pertes pour le monde agricole en une nuit. Cet épisode ne sera plus exceptionnel avec le changement climatique.

En 2050, l'humanité comptera près de dix milliards d'individus. L'un des défis majeurs du XXI^e siècle est de nourrir décemment tous les êtres humains. Le relever dépendra de l'aptitude du système mondial d'agriculture et d'élevage à produire suffisamment de nourriture tout en préservant l'environnement. Mais le changement climatique met en péril cette capacité : dans une étude parue dans Nature climate change, des chercheurs de l'Université de Cornell aux États-Unis ont démontré que le changement climatique observé au XX^e siècle a réduit de 21 % la production agricole par rapport à ce qu'elle aurait été sans réchauffement global.

Cette diminution n'est pas uniforme et dépend largement de la latitude géographique. Les régions les plus chaudes et les plus touchées par le changement climatique sont celles qui enregistrent les déficits les plus marqués. C'est le cas du continent africain qui enregistre un écart de 34 % par rapport aux modèles, et de l'Amérique Latine et des Caraïbes (25 %). La baisse est moins marquée dans les régions plus froides comme l'Amérique du Nord (12,5 %), l'Europe et l'Asie (7,1 %).

Ces résultats sont considérables pour une hausse des températures globales de « seule-

ment » 1° C. Or les modèles climatiques prévoient pour la fin du XXI^e siècle une hausse des températures bien plus forte si l'on ne réduit pas significativement les émissions de gaz à effet de serre. Comment réagira le système agricole face à ces hausses bien plus importantes que celles connues jusque-là ?

Dans un monde, où la sécurité alimentaire deviendra une préoccupation majeure, La Réunion ne peut plus compter sur l'importation pour assurer sa sécurité alimentaire. Au-delà de la simple autosuffisance alimentaire, il est nécessaire maintenant de rétablir un pacte agricole au service du territoire. Les paysans vont être les acteurs majeur de La Réunion de demain, ils en ont les compétences, et la volonté. Il serait maintenant temps de lever tous les obstacles bureaucratiques. C'est bien de visiter les exploitations en période électorales, mais ce serait mieux d'écouter leur proposition et de les accompagner.

L'agriculture devrait être la première activité de santé. Le paysan doit précéder le médecin.
Pierre Rabhi

Nou artrouv'

David Gauvin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Zistoir pou rakonte dsi galé :

Listoir Mamadou zanfan l'Afrik-morso niméro 3

Si zot i rapèl bien, Mamadou la maryé avèk in manmzèl Jéni é li la promète son madam pa zamé inform lé zote pèrsone èl sé in fiye jéni par raporte lo bann problèm l'avé arivé fitintan - mwin la pa anparl azot an détaye mé dizon la fé konm in guèr é band jéni la parti viv dann in n'ote dimansyon. Donk lé dè la maryé, é d'après sak mi kroi Mamadou la tienbo son promèss. Mé té vré oziss ? Zot i koné d'après sak i di souvan défoi, Dè pèrsone o kouran d'in sogré sé inn an tro.

L'avé inn foi, pou inn bone foi, méssyé lo foi la manz son foi avèk in grinn-sèl.

Mamadou lété in travayèr é avèk d'ote dalon i la désside fé sak demoun téi panss téi fo fèr dann tan défrish la foré pou fé in plantaj. Li téi travaye matin o soir dopi avan olèye i lèv ziska la nuite i tonb. Son travaye téi avans vite é son pti famiye lété bien kontan. Kant a son madam èl téi fé l'alé rotour rante son kaz é lo mond par issi, ziska la kaz son famiye konm mi di azot i rèss dann in n'ote dimanssyon. Tanzantan, èl téi okipe zaimo, épi èl téi fé lo zardin ; Toute i roul ron.

Kriké ! kraké ! Kriké Méssyé ! kraké Madam !

In zour, té in zour d'pa d'shanss. Lo bèf la kass la korde épi li la rode boir d'lo dann pui-so kouyon la ! - é li la tonb dodan. Mèm zour léopar la pass par la épi la manz lo pli zoli shèv zot l'avé... L'avé pi arien pou fèr : lo tan demoun i sava prévni Mamadou, lo bèf té fine toufé, é la pi trouv la trass léoparté fine alé kashyète dann boi. La momon Mamadou la antoprann lo

marmaye, l'akab ali avèk in ta la romontrass. Lo marmaye té i trouv pa arien pou dir... Son madam té in pé an rotar m é ziss kan èl l'arivé èl la antann son bèl mèr après dispité é an parmi lo bann roprosh èl téi di :

« Ala sak i ariv kan i maryé avèk in fanm Jéni. »

Ziss lo parol lo madam téi vé pa antann. El la pran sa konm in trayizon, son mari l'avé pa gingn tienbo son lang. Sito di sito fé, èl la rante dann la kaz épi èl la trap lo bag majik téi pèrmète son mari alé dann péi Jéni. San di arien, san fé oir aèl, èl la disparète... Mamadou vitman-vitman la kon prann sak la éspassé, mé arien a fèr, impossib alé dann péi Jéni pou rotrov son madam... Promèss sé dète é promèss fète i doi zète respékté.

I paré Mamadou l'atand son madam lontan-lontan mé li la pi rovi aèl. Tanzantan sanm pou li èl téi rovien pars dé shoz dan la kaze l'avé déplassé, é son kaz konm son kour lété zamé sal. Tanzantan mèm son linz lété lavé é ropassé. Dann son kèr li la panss si son madam i fé sa in zour èl va rov nir. Mé èl la zamé rovni.

Mon zistoir lé fini. Zistoir Mamadou zanfan l'Afrik. Si zistoir lé vré, li lé vré, si zistoir lé mantèr la pa mwin l'otèr. Koton mayi i koul, rosh i flote. L'avé Inn foi pou inn bone foi méssyé lo foi la manz son foi avèk in grinn-sèl.

La fini

Nb in zistoir 'Afrik Georges Gauvin la mète an kréol.

Justin